



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 5 Mai 2022

Présents :

Christine MEGEVAND, Gérard THOMASSON, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Nicolas BERTHOUD, Aurore GANDY, Annick PRUNIER, Roger THOMET

Excusé :

Antoine GLADIEUX, Nicolas VESIN, Morgan HAUET

Date de la convocation du conseil municipal : 27/04/2022

DELIBERATIONS

Demande de subvention au titre du CDAS

Madame le Maire rappelle que le Conseil départemental de la Haute-Savoie a instauré le Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) afin de financer des projets d'investissement portés par les communes.

Madame le Maire propose de soumettre les dossiers suivants, pour les coûts des opérations mentionnées :

- Aménagement de jeux pour enfants : 26'870 € HT
- Rénovation de la mairie (toiture et volets roulants) : 35'490 € HT
- Travaux de voirie : 19'550 € HT

Le conseil autorise Mme le Maire à déposer la demande de subvention au titre du CDAS et à signer toutes les pièces utiles.

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

Le carnaval a été organisé par les 2 associations, Saint Blaise en Fête et les Oursons, le 2 Avril. On constate une baisse des participants par rapport à l'année dernière. -

Saint-Blaise en Fête : les feux de la Saint Jean sont prévus le 25 juin.

Les Oursons : les activités comptent très peu de participants, l'avenir de l'association est en question.

BATIMENTS

Lavoir :

- Les menuiseries sont toujours à poser, malgré les relances
- Le panneau explicatif pour les légendes a été commandé

Salle polyvalente :

- La livraison de la pièce pour la ventilation est prévue pour juillet
- Une réparation a été faite pour stopper les infiltrations le long du mur au fond à droite de la salle (côté toilettes). Il faut suivre l'évolution.
- Le peintre doit venir prochainement pour les façades.

Mairie : On souhaite que le toit soit refait avant l'été. Le charpentier va être relancé.

Place du village : Le conseil accepte le devis pour l'installation de jeux sur la place et à l'agorospace pour un montant de 34'639.10€ TTC. Ce sont 4 jeux qui vont être installés.

COMMUNICATION

On travaille sur la mise en place de l'application Intramuros, et sur la revue du plan de la commune. Le bulletin municipal est toujours en attente.

ENVIRONNEMENT

La journée de l'environnement en lien avec la CCPC a lieu le 7 mai, matinée suivie d'un repas aux Dronières. La benne pour la renouée doit être mise en place.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

Périscolaire :

- Le recrutement est lancé pour 2 ou 3 personnes pour la rentrée 2022.
- Les réponses pour l'appel d'offres concernant les repas de la cantine doivent être étudiées le 3 mai.

Scolaire :

- La commission scolaire s'est réunie début avril à la CCPC.
- Les réunions se poursuivent avec l'architecte concernant le projet d'école.
- L'achat du terrain pour l'agrandissement de l'école est prévu le 4 mai
- Transport scolaire : Voir panneau interdiction sauf transport scolaire pour l'accès au chef-lieu

URBANISME

M et Mme Marques - : DP Marques pour pergola et piscine en cours d'instruction

M et Mme Claeys : PC modificatif murs de soutènement et piscine en cours d'instruction

VOIRIE

L'entreprise Gruaz va être contactée pour l'aménagement des aires de jeux, ainsi que l'entreprise Eiffage pour différents travaux, réparation des trottoirs,...

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

CCPC -

Le projet de territoire a été voté et sera transmis aux élus.

Questions diverses

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin. Il faut prévoir les permanences.

Délégués festival des musiques : pas de volontaires à ce jour

Idée d'une maison médicale commune à Andilly, Copponex, Cernex et St Blaise : les premières discussions ont eu lieu, mais le conseil ne prononce pas pour l'instant, il faut plus de réflexion avant de décider d'une éventuelle étude du projet.

- Inconvénients : Pas de commerces autour comme à Cruseilles (centralité) et surtout pas de pharmacie
- Avantages : Proximité
- Quid du Châble ? Avantage = pharmacie

Demande de l'ES Cernex pour le financement d'un emploi pour un animateur. La commune verse une subvention au club de 700€. Il faut plus de précisions avant de s'engager plus.

Gilbert a été nommé Maire Honoraire de la commune. La commune souhaite faire une petite cérémonie, la date reste à définir.

Prochaine Réunion : Lundi 30 mai